



Charte Installation

Jeunes Agriculteurs Dordogne / Périgord Aviculture

Périgord Aviculture, seule coopérative en élevage de volailles de chair de la Dordogne, est très attachée à son développement local pour approvisionner au mieux ses clients eux-mêmes basés sur le département.

Sa production, axée sur les signes de qualité IGP et label rouge, est porteuse d'avenir pour les jeunes agriculteurs.

Dans leurs projets, la coopérative Périgord Aviculture peut leur apporter :

- Un conseil et un suivi gratuits pour la construction de bâtiments de poulets, pintades et autres volailles de chair ;
- Un financement, à hauteur de 1 200,00 euros, du permis de construire ou des frais administratifs en cas de reprise ;
- Un étalement du capital social sur les premières bandes de volailles ;
- Une prise en charge financière, par la coopérative, de l'expertise financière du projet ;
- La possibilité de démarrer la production sans aucune avance de trésorerie pour le jeune ;
- Une contractualisation avec le jeune sur la durée de l'amortissement du bâtiment.

Fait à Périgueux, le 11 décembre 2014

Pour les Jeunes Agriculteurs de Dordogne,
Le Président,
Monsieur Pierre LEONARD,

Pour Périgord Aviculture
Le Président,
Monsieur Jean Pierre DUPUIS,